

# **F** ONCINE-LE-BAS (39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome III (1854)**

Village de l'arrondissement de Poligny, canton et perception des Planches, distribution de poste de Foncine-le-Haut ; succursale ; à 4 km des Planches, 43 de Poligny, 43 d'Arbois et 51 de Lons-le-Saunier. Altitude : 801<sup>m</sup>.

Le territoire est limité au nord par Chapelle-des-Bois (Doubs), Foncine-le-Haut et les Planches ; au sud par Fort-du-Plasne, le lac des Rouges-Truites et Chapelle-des-Bois ; à l'est par Chapelle-des-Bois et Foncine-le-Haut ; à l'ouest par Fort-du-Plasne et les Planches. La grange de l'Olive, la Combe, les Tareillers, les Tourgeniers, les Replats, les Serrettes, Rapoutier-Dessus, Rapoutier-Dessous, la Renaud, en Beauregard, vers les Biefs, vers chez Guedon, au Liamon, vers chez André, chez Dayet, vers chez Gustia, la Chancenette, sur le Moulin, chez Douanet, chez les Fumey, la Grange-à-la-Dame, au Delvret, la Cingernaux, le Mont à la Chèvre et les Côtes, sont des hameaux ou fermes isolées qui font partie de la commune.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 16, de Mouthe à Saint-Laurent ; par les chemins vicinaux tirant à Fort-du-Plasne, à Chapelle-des-Bois, à la Grange-à-la-Dame, à Rapoutier-Dessus et Dessous, aux Serrettes et chez Douanet ; par la rivière de Sène ; par les ruisseaux du lac à la Dame, des Seignes, des Prés-Mous, de la Seneta, de la Fontaine-Noire ; par le bief de Bouchon et le ruisseau Simonot.

Le village est situé au fond de la vallée de la Sène, dans les hautes montagnes du Jura, sur un terrain sillonné de ruisseaux, au bord desquels s'élèvent çà et là de petits mamelons escarpés et les habitations. Les maisons sont généralement isolées, à l'exception du groupe appelé le village ; elles sont construites en pierre, couvertes en tavaillons et élevées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Population : en 1846, 577 habitants ; en 1851, 612, dont 505 hommes et 307 femmes ; population spécifique par km carré, 65 habitants ; 125 maisons, savoir : au Champ-de-Mars 36, sur la Place 11, sur le Moulin 8, chez Douanet 4, aux Serrettes 4, à Rapoutier-Dessus 10, à Rapoutier-Dessous 8, chez André 6, à la Grange-à-la-Dame 14, chez les Fumey 11, sous le Mont-Noir 15 ; 164 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1740.

Vocabulaire : saint Pierre et saint Denis.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Foncine-le-Bas a reçu les cotes 14 J 97 à 102. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 391 et 392, 3 E 4094 à 4103, 3 E 3735, 3 E 7782, 3 E 8506, 3 E 9136 à 9139 et 3 E 13431. Tables décennales : 3 E 1293 à 1301.

Microfilmé sous les cotes : 2 Mi 405 et 2 Mi 140, 5 Mi 469 à 471, 5 Mi 1239, 2 Mi 1038, 2 Mi 1117, 2 Mi 2079 et 2080, 5 Mi 17 et 5 Mi 1184.



Les jeunes gens des deux sexes, les filles surtout, émigrent pour être domestiques à Lyon ou à Paris, ou instituteurs primaires dans le département.

Cadastre : exécuté en 1828 : surface territoriale 929<sup>h</sup> 34<sup>a</sup>, divisés en 1811 parcelles que possèdent 218 propriétaires, dont 37 forains ; surface imposable 907<sup>h</sup> 43<sup>a</sup>, savoir : 507<sup>h</sup> 34<sup>a</sup> en terres labourables, 290<sup>h</sup> 53<sup>a</sup> en bois-taillis, 235<sup>h</sup> 05<sup>a</sup> en pâtures, 61<sup>h</sup> 79<sup>a</sup> en prés, 7<sup>h</sup> 91<sup>a</sup> en broussailles, 3<sup>h</sup> 61<sup>a</sup> en sol et aisances des bâtiments, 2<sup>h</sup> 40<sup>a</sup> en friches et 72<sup>a</sup> en jardins, d'un revenu cadastral de 8.689 fr. ; contributions directes en principal 2.314 fr.

Il y a un lac très poissonneux, appelé le *lac à la Dame*, appartenant à M. Guérillot de la Chaux-des-Crotenay ; il est d'une surface de 2<sup>h</sup> 50<sup>a</sup> et d'une profondeur de 14 mètres.

Le sol, montagneux, peu fertile et d'une culture pénible, produit du blé, de l'orge, du méteil d'orge et d'avoine, des pommes de terre, du chanvre, peu de lin et de betteraves, du foin et des fourrages artificiels. On importe les deux tiers des céréales et le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 75 c. pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et quelques chèvres. On y engraisse quelques porcs. 40 ruches d'abeilles.

L'agriculture y fait des progrès.

On trouve sur le territoire de la marne peu employée, de l'albâtre, des carrières de gypse, dont une seule est exploitée par M. Claude-Joseph Bourgeois ; de la pierre ordinaire à bâtir, de bonne qualité.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Champagnole. Un grand nombre d'entre eux fabriquent des pièces d'horlogerie. Cette industrie, avec l'agriculture et le produit des fromages, forme leur principale ressource.

Il y a quatre chalets, dans lesquels on fabrique annuellement 35.000 kg de fromage, façon Gruyère, de bonne qualité ; une fabrique de plâtre à un four, un martinet à un arbre de camage, une scierie mécanique pour bois de construction à quatre lames de scie, outre une scie circulaire ; une tannerie ayant 28 mètres cubes de fosses et cuves ; un moulin à farines à trois paires de meules, avec scierie mécanique à une lame pour bois de construction, et un battoir à blé ; un fabricant de pièces d'horlogerie par procédé mécanique. Outre ces établissements, il existe d'autres patentables qui sont : un marchand de vaches, un marchand de planches, deux épiciers, deux marchands de vin en détail, un tonnelier fabricant de barriques et de cuves, un menuisier, trois horlogers et trois aubergistes.

Ce village est la résidence d'un huissier et d'une brigade de douane, composée de 15 douaniers.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, un presbytère convenable, mais trop éloigné de l'église ; une maison commune, contenant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 40 élèves ; le logement d'une institutrice et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 35 élèves ; une pompe à incendie, manœuvrée par une compagnie de 25 pompiers ; une place publique, un ancien cimetière dit des *Pestiférés*, et 56<sup>h</sup> 68<sup>a</sup> de parcours, mares et bois, d'un revenu cadastral de 287 fr. La commune de Foncine-le-Bas possède en commun et en litige avec la Grange-à-la-Dame, 7<sup>h</sup> 12<sup>a</sup> de parcours, d'un revenu cadastral de 29 fr. 55 c. ; avec le chalet du Pont, en sol de chalet et parcours, 21<sup>h</sup> 23<sup>a</sup>, d'un revenu de 98 fr. ; avec le hameau de Rapoutier-Dessous, 11<sup>h</sup> 42<sup>a</sup> d'un revenu cadastral de 99 fr. ; le hameau de la Grange-à-la-Dame et celui des Fumey, possèdent en commun, 69<sup>h</sup> 59<sup>a</sup> de parcours, d'un revenu cadastral de 166 fr.

Bois communaux : 20<sup>h</sup>, sans aménagement régulier.

Budget : recettes ordinaires 1.719 fr. ; dépenses ordinaires 1.719 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

Le village de Foncine-le-Bas n'étant qu'un démembrement récent de la grande communauté de Foncine, n'a pas d'histoire particulière. Pour tout ce qui concerne son origine et sa constitution politique au moyen-âge , voir l'article *Foncine-le-Haut*.



Église : Les deux Foncine dépendirent longtemps de la paroisse de Sirod. La chapelle de Foncine-le-Haut fut démembrée de celle de Sirod en 1644, et forma une succursale, comprenant Foncine-le-Haut, Foncine-le-Bas, et différents hameaux de la terre de Châlel blanc. En 1785, elle fut érigée en cure. Un oratoire très ancien, qui existait à Foncine-le-Bas, fut converti en chapelle en 1610. Cet édifice fut érigé, le 4 novembre 1740, en chapelle vicariale, sous la dépendance immédiate de l'église de Sirod et indépendante de celle de Foncine-le-Haut. La chapelle, qui ne consistait à son origine que dans le carré du milieu de l'église actuelle, fut agrandie du chœur au levant par un permis de 1692 ; des deux chapelles au nord et au sud, vers 1735 ; de l'entrée qui porte le clocher en 1776, enfin d'un nouveau chœur en 1837.

L'église de Foncine-le-Bas est dédiée à saint Pierre-ès-liens et à saint Denis, dont on célèbre la fête le 1<sup>er</sup> août. Elle est orientée et se compose d'une nef, d'une tribune, d'un clocher qui n'est apparent qu'au-dessus des combles, de deux chapelles, d'un chœur se terminant en forme d'hémicycle, et plus élevé que la nef, et d'une sacristie. On y remarque un beau maître-autel en marbres variés, un bon tableau représentant la délivrance de saint Pierre, deux autres tableaux donnés par MM, Cordier, avocat à Paris et ses fils, représentant l'un, saint Denis et l'autre la Visitation. M. Cordier a fait transporter dans sa grange à l'Olive un *exvoto* en pierre, grossièrement sculpté, qui représente la fuite en Egypte. Cette pierre provenait d'un oratoire, que de malheureux habitants qui s'étaient cachés dans le creux Maldru au moment des guerres du XVII<sup>e</sup> siècle, avaient érigé sur le Mont-Noir, en mémoire de leur heureuse délivrance.

Biographie : Il est sorti de Foncine-le-Bas un grand nombre d'ecclésiastiques. Ce village est la patrie de M. *Bourgeois*, Auguste, ancien proviseur du collège de Dole, et actuellement curé de Taxenne, né en 1808 ; de M. *Cordier*, Auguste, avocat distingué du barreau de Paris, né en 1800, et de M. *Martin*, ancien supérieur de la maison de mission de Lons-le-Saunier, et chanoine titulaire de Saint-Claude, né en 1793.